



Le Saint-Siège

DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II

À S.E. M. MANZI BAKURAMUTSA,

NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE

RWANDAISE PRÈS LE SAINT-SIÈGE* *Jeudi 12 décembre 1996* Monsieur l'Ambassadeur, Je suis heureux d'accueillir Votre Excellence dans cette maison à l'occasion de la présentation des Lettres qui l'accréditent en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République rwandaise près le Saint Siège. Je vous remercie des salutations que vous m'avez adressées au nom du peuple rwandais, de Son Excellence Monsieur le président de la République et du Gouvernement. En retour, je voudrais saluer tous les membres de la nation rwandaise et leurs gouvernants, souhaitant que Dieu les aide à instaurer entre tous un esprit toujours plus fraternel afin que chacun soit reconnu et accepté tel qu'il est. Je désire manifester tout particulièrement l'amour paternel du Successeur de Pierre pour les personnes et les familles qui vivent dans la détresse, dans la souffrance ou dans le deuil, ainsi que pour celles qui sont encore sur le chemin de l'exil. Dans votre allocution, Monsieur l'Ambassadeur, vous avez voulu évoquer le génocide qu'a connu votre pays, il y a deux ans. Je me suis prononcé de nombreuses fois, depuis ces dramatiques événements, pour encourager chacun à chercher les voies d'une véritable réconciliation dans le dialogue et dans le respect de la justice. Je me réjouis de tous les efforts qui sont faits aujourd'hui dans cette perspective. C'est une urgente nécessité pour tous les Rwandais de faire disparaître le ressentiment de leur cœur et de chercher ensemble à reconstruire une communauté nationale où chacun trouvera sa place et pourra vivre dans le respect mutuel. Pour cela, un climat de confiance réciproque et de solidarité devra être restauré entre tous les fils et toutes les filles de la nation rwandaise. Le retour dans leur patrie de plusieurs centaines de milliers de vos compatriotes au cours des dernières semaines est une possibilité nouvelle qui est donnée pour retrouver l'unité du peuple. Il revient aux responsables de favoriser les conditions de leur accueil dans la dignité et la sécurité, et j'espère que tous les Rwandais sauront recevoir leurs frères avec bienveillance. Ce retour des réfugiés ne doit pas nous faire oublier vos nombreux concitoyens qui sont encore en dehors du pays, souvent dans des situations dramatiques. Je souhaite que soient rapidement mis en place les moyens d'une aide humanitaire efficace qui demeure toujours nécessaire. Je forme encore le vœu que, dans la recherche des responsabilités du drame qu'a connu votre pays, la justice et l'équité président au jugement des personnes accusées d'avoir pris part au génocide. Pour ce qui concerne l'Église, comme je l'ai déjà souligné, en tant que telle elle ne peut pas être « tenue pour responsable des fautes de ses membres qui ont agi contre la loi évangélique; ils seront appelés à rendre compte de leurs actes. Tous les membres de l'Église qui ont péché durant le génocide doivent avoir le courage de supporter les conséquences des faits qu'ils ont commis contre Dieu et contre leur prochain » (Ioannis Pauli PP. II *Epistula ad Archiepiscopum Kigaliensem, Thaddaeum Ntihinyurwa, die 14 mar. 1996: Insegnamenti di Giovanni Paolo II, XIX, 1 (1996) 552*). Une réconciliation authentique entre tous les Rwandais ne pourra se réaliser que dans la vérité et la confiance mutuelle retrouvée. L'Église catholique, quant à elle, entend poursuivre ses efforts pour l'établissement d'une

paix durable entre les personnes et entre les communautés, en ouvrant à la promotion de la personne humaine et à l'instauration d'un climat de vérité, de justice et de solidarité. Votre présence ici, Monsieur l'Ambassadeur, est le signe de l'importance que votre nation reconnaît aux valeurs spirituelles et évangéliques pour retrouver la concorde et la solidarité entre les hommes, qui sont tous membres d'une unique famille. Je ne doute pas que votre mission, que vous inaugurez officiellement aujourd'hui, contribue à renforcer les liens de compréhension mutuelle entre le Rwanda et le Siège Apostolique. À travers votre personne, permettez-moi de saluer avec affection la communauté catholique rwandaise. Avec tout le peuple, elle a subi l'épreuve; avec tout le peuple, elle veut s'engager à travailler ardemment à la reconstruction et au développement du pays. J'invite tous ses membres à ne pas perdre courage, mais dans la fidélité au baptême qu'ils ont reçu, unis à leurs Pasteurs, qu'ils soient capables de pardonner, et qu'ils soient des témoins généreux du message d'amour et de miséricorde que le Christ leur a légué. Éclairez par l'Évangile, qu'ils contribuent avec zèle à l'édification d'une société nouvelle, pour que jamais plus les malheurs d'hier ne puissent se reproduire dans leur pays! Je vous offre mes vœux les meilleurs pour l'accomplissement de vos tâches et je vous assure que vous trouverez toujours ici, auprès de mes collaborateurs, une aide attentionnée et cordiale. Sur votre Excellence, sur les dirigeants de la nation, ainsi que sur tout le peuple rwandais, j'invoque avec ferveur les Bénédiction du Dieu de la

paix.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XIX, 2 p.981-983. L'Osservatore Romano 13.12.1996 p.7. L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 52 p.8. La Documentation catholique n.2153 p.105-106. © Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana*